



Journée d'étude  
**Jeudi 1<sup>er</sup> mars 2012**

**COMPTE RENDU**

***D*éveloppement social / *d*éveloppement  
durable : des défis partagés et des  
complémentarités à construire**

**Lieu : Maison du Vernet**

Journée d'étude organisée en partenariat avec :

L'association 4D, Le Conseil Général des Pyrénées Orientales, les villes de Cabestany et de Sorède, la ville de Perpignan, l'association MITSA, la Maison de la Petite Enfance Chrysalides et Papillons, l'association EKALITER, les jardins de l'amitié de Prades, l'association Médiance 66, GEFOSAT



## OUVERTURE – PRESENTATION DE LA JOURNEE

Le terme de « développement durable » est très souvent utilisé ; c'est un terme à la mode mais qui fait souvent l'objet d'une confusion simpliste : le développement durable serait un développement qui préserverait l'environnement. Cette notion est plus complexe puisqu'il s'agit de viser « une double solidarité : horizontale, à l'égard des plus démunis du moment, et verticale, entre les générations » (Maréchal, Alternatives Economiques, n°191). Dans cette optique, on fait reposer le développement durable sur 4 piliers majeurs : l'environnement, l'économie, le social, la démocratie participative.

Ce dernier pilier, la démocratie participative, est indispensable à la définition et à la mise en œuvre de politiques et d'actions relatives au développement durable. Il consiste en la participation de tous les acteurs (citoyens, entreprises, associations, élus...) au processus de décision. Un projet de développement durable s'appuie nécessairement sur un mode de concertation plus abouti entre la collectivité et ses membres. La réussite d'une politique passe ainsi par le respect d'exigences de transparence et de participation des citoyens. On voit donc bien en quoi les dynamiques de développement social s'intègrent à une démarche de développement durable.

Ainsi, quand on parle de développement durable, on fait surtout référence à une démarche, à une autre manière de penser le développement, globalement et localement, dans l'avenir et au quotidien.

Mais, le développement durable ne peut devenir réalité qu'à partir du moment où il est approprié par les territoires et surtout par les acteurs de ces territoires. C'est dans cette optique que progressivement des territoires s'impliquent dans les démarches d'Agenda 21.

Pour autant, que constate-t-on aujourd'hui ? La sectorisation de l'action publique locale reste encore prégnante. Les acteurs de « l'environnement », du « social » et de « l'économie » ne saisissent pas en quoi les interdépendances peuvent renforcer l'impact de leur propre action. Les travailleurs sociaux ou les acteurs éducatifs n'ont pas toujours connaissance des dynamiques territoriales portées par les Pays. Les agents de développement ou spécialistes de l'environnement, pour leur part, peuvent avoir tendance à se centrer sur les questions d'aménagement, d'environnement et de développement économique.

Les démarches de développement social et de développement durable sont complémentaires, elles ont besoin de se croiser, de se combiner pour contribuer à renouveler la vision de ce que seront demain des projets de territoire durables, participatifs et solidaires.

**Cette journée vise à travers la présentation d'actions concrètes, à construire des complémentarités entre acteurs du développement social et acteurs du développement durable.**

Il s'agira donc au cours de la journée de :

- faire connaître aux acteurs du champ social et éducatif les dynamiques territoriales telles que les Agenda 21, les initiatives à l'œuvre sur le département,
- transmettre des informations sur des organismes pouvant soutenir des projets de développement social soucieux de l'environnement et du développement global local,

- illustrer par des retours d'expériences, le précepte : « agir local, penser global » en mettant en évidence le renforcement de l'impact et de la pérennité des projets de développement social, quand ils sont reliés à une dynamique de développement durable.

### Programme :

8h30 – 9h : accueil et inscription sur les ateliers

9h – 9h15 : ouverture de la journée par Elsa PIOU ILIASSI, coordinatrice du PRDS

9h15 - 10h15 : « Développement social / développement durable : des défis partagés et des complémentarités à construire » par Marie CHERON, chargée de mission, association 4D suivi d'un débat

10h15 – 10h30 : pause

10h30 – 12h30 : Table ronde et débat

- Les agendas 21 dans les Pyrénées Orientales, par Marjorie BOYER, mission développement durable du CG66
- Présentation de l'Agenda 21 de la ville de Sorède par Frédérique MARESCASSIER, adjointe au développement durable ; et de l'agenda 21 de la ville de Cabestany par Jean VILA, maire de Cabestany
- Croiser les regards politique de la ville / développement durable, par Philippe CARBASSE, adjoint au chef de projet CUCS, ville de Perpignan

12h30 – 14h : Repas

14h – 16h - Ateliers : présentation de 2 expériences par atelier et débat

### Petite enfance :

- association MITSA, par Martin DOUCOT, co-gérant SCIC
- "Maison De La Petite Enfance Chrysalides Et Papillons", Multi-Accueil par Sophie COSTE, responsable de la structure

### Alimentation / santé :

- La coopérative d'achat « Ekaliter », par Aïnoa HERNANDEZ et Véronique DAÏ, membres de la coopérative
- Les jardins de l'amitié, par Laurent ESCODO, responsable de la structure

### Logement / précarité :

- Médiance 66, par Philippe JAOUEN, président, et Anne ROUQUIER, CESF
- Gefosat, par Sandrine BURESI, directrice, chargée du pôle énergie et précarité

16h15 – 16h45 : Retour sur les ateliers et conclusion

## « Développement social / développement durable : des défis partagés et des complémentarités à construire »

### Marie CHERON, chargée de mission, association 4D

*(voir la présentation jointe)*

L'intervention de Marie Chéron, chargée de mission de l'association 4D, a apporté des éléments de définition du développement durable qui ont mis très vite en évidence les points communs avec le développement social. Tout d'abord, au-delà de la question de la gestion durable des ressources naturelles, deux autres défis du développement durable sont communs à ceux du développement social :

- Mieux vivre ensemble (la cohésion sociale, garantir une meilleure qualité de vie pour tous)
- Créer les conditions du respect des libertés et droits individuels et collectifs (garder une attention particulière et favoriser la participation des personnes en situation de précarité).

A cela, s'ajoutent des démarches d'intervention similaires : la recherche de transversalité et de participation des acteurs, l'ancrage territorial, l'accompagnement progressif du changement.

Pour autant, des incompréhensions persistent entre les acteurs : les acteurs du développement durable traitent insuffisamment des questions sociales et de la lutte contre les inégalités ; les travailleurs sociaux réduisent trop souvent le développement durable à la question du respect de l'environnement et le jugent comme superflu. L'enjeu est aujourd'hui de faire évoluer ces représentations pour créer des convergences et renforcer l'impact des actions de chacun.

Marie Chéron fait à ce titre plusieurs propositions : communiquer sur la complémentarité des deux démarches, établir des diagnostics communs (Agenda 21 / Analyse des Besoins Sociaux des CCAS/ CUCS...), pour développer une expertise croisée et mettre en place des projets pilotes partagés. Certains territoires travaillent déjà dans ce sens (Fédération des Centres Sociaux de Gironde, Oyonnax dans l'Ain, Montreuil, Mandelieu-La-Napoule, Alpes Maritimes,...). Pour en savoir plus, elle nous renvoie vers les cahiers de l'Observatoire national des agendas 21 locaux édités par l'association 4D.

La suite de la matinée a permis de découvrir la démarche des Agendas 21 locaux et ses incidences sur les dynamiques de développement local.

## Les agendas 21 dans les Pyrénées Orientales

### Marjorie BOYER, mission développement durable du CG66

*(voir la présentation jointe)*

Marjorie Boyer, chargée de mission développement durable au CG66 nous a présenté le sens et la spécificité des démarches d'Agenda 21. L'idée est d'engager une dynamique locale avec la diversité des acteurs et la population autour des objectifs de développement durable. Il ne

s'agit pas de plaquer un programme d'action mais bien de pointer, en croisant les analyses de chacun sur différents secteurs, les potentiels d'un territoire ou d'une organisation et les marges de progression pour réduire ses impacts négatifs sur l'environnement, développer des modes de production responsables, renforcer la cohésion sociale et la solidarité. 25 Agenda 21 locaux ont été créés en Languedoc Roussillon dont 12 reconnus par le Ministère. Dans les Pyrénées-Orientales, on en compte 10, dont 4 reconnus (Pays Pyrénées Méditerranée, Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes, Sorède et Cabestany).

Au niveau du Conseil Général, la mission développement durable s'organise autour de trois axes :

- L'exemplarité et l'éco-responsabilité au sein de la collectivité CG (fonctionnement, marché public...),
- L'aide à la création de dynamiques départementales (accompagnement technique et financier des démarches globales de développement durable et des Agendas 21 de collectivités ou d'associations)
- La lutte contre le changement climatique : réduire l'impact du CG en matière de changement climatique
- Diminuer la vulnérabilité du territoire et de la population.

Sur ce dernier point, Marjorie Boyer souligne le fait que le département des Pyrénées-Orientales est particulièrement vulnérable (inondations, incendies, une partie de l'économie touristique basée sur les chutes de neige, forte population en situation de précarité ...). Ce travail est donc indispensable aujourd'hui pour anticiper sur le développement futur de notre territoire.

### Agenda 21 de la ville de Cabestany et Agenda 21 de la ville de Sorède

Avec le Sommet de la Terre à Rio en 1992, où 178 pays s'engagent pour la mise en œuvre d'un développement plus durable de la planète, et la charte d'Aalborg en 1994, où 67 représentants d'autorités locales européennes constituent un réseau de villes durables, l'engagement international pour le développement durable s'est affirmé.

L'agenda 21 est un projet territorial de développement durable qui se veut :

- **participatif**, mobilisant différents acteurs impliqués sur le territoire,
- **volontaire**, à l'initiative des collectivités,
- **transversal**, coordonnant les différents enjeux, les différentes compétences et les différents niveaux de collectivités,
- **adapté aux spécificités du territoire**,
- articulant une logique de **long terme** à des actions pragmatiques et concrètes.

Ce document transversal se base :

- dans une première étape sur la réalisation d'un diagnostic partagé par les différents acteurs,
- dans un second temps sur les grandes orientations stratégiques du territoire en matière de développement durable
- décliné par un programme opérationnel d'action, soumis régulièrement à évaluation.

L'agenda 21 constitue un outil intéressant à plusieurs égards, il permet de :

- Sensibiliser et familiariser les acteurs aux enjeux liés au développement durable,
- Susciter l'échange autour d'un projet de territoire,
- Intégrer les principes du développement durable dans l'ensemble des champs d'action de la collectivité,

- Rendre plus lisible les actions de la collectivité en matière de développement durable,
- Renouveler les modes de faire institutionnel vers un modèle de gouvernance privilégiant une approche pluri-dimensionnelle et multi-sectorielle.

En 2009, plus de 600 démarches agenda 21 sont recensées en France, sans compter l'ensemble des projets territoriaux de développement durable que les collectivités n'identifient pas comme agenda 21 mais qui participent à la dynamique. Par ailleurs, en 2001, l'ICLEI dénombrait au niveau mondial 6400 agendas 21 locaux et début 2004, 5000 au niveau européen.

Source : <http://www.observatoire-territoires-durables.org>

Nuria Arabia, adjointe au maire de Cabestany, chargée de la vie citoyenne, puis Frédérique Marescassier, adjointe au maire de Sorède en charge du développement durable ont pu présenter leurs démarches respectives et mettre en avant ce que cela avait pu apporter sur leurs territoires.

## Présentation de l'agenda 21 de la ville de Cabestany

### Nuria ARABIA, adjointe au maire de Cabestany, chargée de la vie citoyenne

#### Le lancement de la démarche :

Lors du Forum du jeudi 8 février 2007, la ville de Cabestany s'est lancée dans la démarche de l'Agenda 21, en s'appuyant sur la révision de son Plan Local d'Urbanisme. M. Jean VILA, Maire de Cabestany, a présenté officiellement le Projet de Ville : l'Agenda 21.

L'implication citoyenne est la base du travail d'élaboration d'un Agenda 21 et la ville de Cabestany a donné la parole aux habitants dès l'élaboration du diagnostic. Les Cabestanyencs ont pris part, lors de tables rondes, à ce « recueil de perceptions » de leur ville participant ainsi par « l'expertise d'usage » à l'état des lieux.

Le diagnostic nécessaire à l'élaboration de l'Agenda 21 de la ville est le fruit d'une synthèse de la parole des habitants, de l'analyse d'un expert, du travail des services municipaux et de l'apport des élus.

#### Le projet municipal : Cabestany, Horizon 2025

La municipalité, soucieuse de s'inscrire dans une démarche de développement durable, a fait écho à une prise de conscience planétaire née de la Conférence de Rio, en s'engageant dans cette voie, elle veut participer dans son action locale à la pensée globale. Son projet de ville « Cabestany, horizon 2025 » associe le partage démocratique à la transversalité des réponses formulées. Pour la ville, « être en état de concertation », c'est contribuer à l'animation du débat public démocratique et à l'émergence d'un projet commun d'aménagement et de développement.

Pour concevoir cette ville « idéale à l'horizon 2025 », l'Agenda 21 définit 46 actions opérationnelles. Il est construit comme une évolution des méthodes de travail et permet d'améliorer en permanence les réflexions, les pratiques et les actions. L'évaluation collective se situe à tous les niveaux, de l'élaboration au suivi de chaque projet. Il donne aujourd'hui corps à l'ensemble des démarches initiées par la collectivité et notamment son Projet de Services. Ce dernier garantit la mise en œuvre des décisions municipales par l'administration communale.

L'Agenda 21 est mis en œuvre à travers :

- Le budget pluriannuel, outils de programmation
- Le Plan Local d'Urbanisme, outil de planification urbaine
- Le Projet de Services, outil managérial d'animation

La municipalité a ainsi pris 4 engagements :

- Cabestany se mobilise pour une ville durable
- Cabestany valorise son territoire
- Cabestany préserve ses ressources
- Cabestany contribue à la solidarité et au mieux vivre de ses citoyens.

L'Agenda 21 de Cabestany a été définitivement approuvé à l'unanimité par l'ensemble du Conseil municipal le mercredi 5 mai 2010. Ce dernier a prescrit sa mise en œuvre.

### La reconnaissance nationale

L'Agenda 21 de Cabestany, a été reconnu « Agenda Local France » au titre de la Stratégie nationale de développement durable lors de la 5ème session en Février 2011. Cette distinction a été accordée aux vues de la qualité du travail présenté et de son originalité. Le 13 avril dernier, M. le maire Jean VILA s'est vu remettre le trophée des mains de Mme la Ministre Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET.

La réflexion autour de l'Agenda 21 de la ville de Cabestany s'est lancée au moment du renouvellement du plan Local d'urbanisme (PLU). La ville menait depuis longtemps déjà des démarches participatives. L'Agenda 21 a été porté par l'ensemble des services, avec l'aide d'une chargée de mission et en lien avec la population, notamment à travers la mise en place d'ateliers participatifs. Les échanges ont permis l'expression de 385 propositions de projet, pour aboutir au choix collégial de 46 actions prioritaires. Les actions ne concernent pas seulement le volet environnemental. Le volet social et éducatif y est fortement représenté. Le Projet Educatif Local est une des actions prioritaires de l'Agenda 21. Cette concertation a duré 3 ans avec de nombreux aller/retour. Cela paraît long, mais cette démarche a renforcé la transversalité des services et le lien à la population.

### Présentation de l'Agenda 21 de la ville de Sorède

#### Frédérique MARESCASSIER, adjointe au maire de Sorède, en charge du développement durable

A Sorède, commune de plus petite dimension (3000 habitants), la démarche est plus particulièrement portée par les élus, avec l'aide d'un cabinet d'étude lors du diagnostic. La démarche d'Agenda 21 s'inscrivait dans la mouvance du Pays Pyrénées Méditerranée. Le souhait de l'équipe municipale était de valoriser les actions en cours, de donner davantage de cohérence aux projets de l'équipe et du territoire. Aujourd'hui, deux projets particuliers font le lien avec le volet social : la prime pour l'installation de chauffe eau solaire ou de panneau photovoltaïque et la création d'un lotissement avec installation de la géothermie mutualisée (logements particuliers et logements sociaux). Cette initiative autour de l'Agenda 21 a surtout amené un autre état d'esprit. S'inscrire dans une démarche de développement durable représente également l'idée d'amélioration à partir d'une évaluation continue des actions et donc de se poser de nouvelles questions. Dans cette même optique d'ouverture et



de prise en compte globale des enjeux de développement durable, la ville soutient actuellement le projet de définir un Agenda 21 transfrontalier.

Les débats qui ont suivi ont permis de revenir sur quelques points :

- La reconnaissance du ministère n'apporte pas de financement particulier, mais plutôt une reconnaissance du travail accompli par l'ensemble des acteurs et une facilité ensuite dans la mise en œuvre de certains projets ;
- Un Agenda 21 n'est pas forcément communal, il peut avoir plusieurs dimensions : pays, communauté de commune, quartier, famille, ... l'important est qu'un organisme public ou associatif porte la démarche (collectivité locale, centre social, établissement scolaire, etc.).
- L'intégration d'un projet éducatif local (PEL) dans un Agenda 21 permet d'affirmer l'importance de la dimension éducative dans le développement d'un territoire.
- Il est nécessaire de bien prendre en compte les habitants dans leur diversité, et donc au même titre que les autres, les personnes en situation de précarité, les gens du voyage...
- Les collectivités doivent être exemplaires en intégrant la dimension développement durable dans le cadre de leurs marchés publics (ouverture aux entreprises d'insertion, utilisation de matériaux respectueux de l'environnement, ...).
- Le développement durable peut apparaître pour certains comme une vitrine....Toutefois des élus sont convaincus et portent ces démarches. Nuria Arabia incite d'ailleurs les centres sociaux à porter ce type de démarche afin d'en démontrer leur intérêt et d'inciter les élus à prendre en compte davantage ce sujet dans leurs décisions.

## Croiser les regards politique de la ville / développement durable

### Philippe CARBASSE, adjoint au chef de projet CUCS, ville de Perpignan

Philippe Carbasse, Adjoint au Chef de Projet de la Politique de la Ville de Perpignan a souligné le lien essentiel entre dynamique de développement social et de développement durable : les populations en situation de précarité sont fortement concernées. Ainsi, même s'il n'y a aucune incitation nationale à ce que les CUCS intègrent cette dimension « développement durable », la Ville de Perpignan et ses partenaires ont décidé de la prendre en compte lors de l'avenant de reconduction 2011-2014.

Cela se traduit notamment par :

- Le lancement d'opérations de réhabilitation ou de construction aux normes environnementales,
- La valorisation des actions déjà engagée dans ce domaine dans le cadre des centres sociaux (jardins familiaux, sensibilisation au tri sélectif et aux économies d'énergie, ...)
- La sensibilisation plus large des travailleurs sociaux (proposition de cette thématique de journée au PRDS).

## Ateliers : présentation de 2 expériences par atelier et débat

L'après-midi organisée sous forme d'ateliers a permis d'illustrer les défis partagés entre développement social et développement durable autour de trois thématiques :

- Petite enfance
- Alimentation / santé
- Logement / précarité

### ATELIER Petite enfance :

- Association MITSA, par Martin DOUCOT, co-gérant SCIC
- "Maison De La Petite Enfance Chrysalides Et Papillons", Multi-Accueil par Sophie COSTE, responsable de la structure

L'atelier « Petite enfance » a permis de découvrir les actions de la SCIC MITSA et de l'association Chrysalides et Papillons.

### L'Association MITSA

Mitsa est une association 1901 composée d'hommes et de femmes engagés dans des valeurs solidaires et environnementales. Mitsa cherche à promouvoir de nouvelles pratiques responsables participant à la diminution de nos déchets. A travers des moyens diversifiés, Mitsa initie, développe et soutient des projets économiques et sociaux innovants, visant la réduction et la valorisation des déchets. Mitsa développe actuellement le projet « couches lavables ». Il s'agit lever les freins à l'utilisation des changes textiles, une pratique pourtant écologique et responsable qui permet de faire des économies considérables. L'objectif de l'association est de créer une structure qui s'inscrive dans la protection de l'environnement et dans la création d'emplois non-délocalisables. Pour se faire, Mitsa organise des interventions de sensibilisation et explore des alternatives économiquement viables.

### La "Maison De La Petite Enfance Chrysalides Et Papillons"

Créée à l'initiative de la directrice actuelle, Sophie Coste, l'association "Chrysalides et Papillons" œuvre depuis l'année 2000 pour la mise en place d'une politique sociale en faveur de la petite enfance sur la commune de Saint-André de Sangonis. L'équipe est composée de parents et de professionnels souhaitant développer cette politique et soutenir les parents en difficulté pour faire garder leurs enfants. La philosophie du projet associatif a deux orientations : 1/ L'accueil de qualité du jeune enfant en privilégiant l'écoute, l'observation et en suivant de manière vigilante le développement physique et psycho-sensoriel de l'enfant. 2/ Le lien social, en favorisant les rencontres entre les familles et les relations parents-enfants. La qualité environnementale a été pensée pour être au service du développement de la sensibilité enfantine. Le bâtiment a été pensé pour être un outil pédagogique qui favorisera la qualité du travail auprès des jeunes enfants. Dans la relation éducative, il s'agit de relations à trois : enfant, adulte, environnement. Cette démarche a pour objectifs principaux : 1/ Maîtriser les impacts du futur bâtiment sur son environnement, 2/ Mettre à disposition des enfants et des usagers un lieu de qualité en termes de confort et de santé, 3/ Un souci d'économie d'énergie et de pérennité du bâtiment. Au travers de cette démarche, la commune a souhaité donner l'exemple en matière de développement durable et désire sensibiliser la population au respect de l'environnement. Le repas se prépare

quotidiennement dans l'enceinte de la Maison de la Petite Enfance. Autant que possible, est préconisée une alimentation type biologique avec des produits frais de la région.

Mitsa propose des actions visant à réduire les freins à l'utilisation des couches lavables afin de participer à la réduction des déchets (sensibilisation, formation, location de couche, ateliers de confection dans les quartiers au sein des centres sociaux, récupération et lavage de couches aux normes hospitalières). Mitsa est une entreprise d'insertion. L'association Chrysalides et Papillons est une crèche qui intègre le développement durable dans ses locaux, son fonctionnement et son projet d'établissement : locaux aux normes HQE, produits d'entretien écologiques, alimentation bio, tri sélectif, participation des parents, prise en compte des problématiques sociales des familles, pratiques pédagogiques favorisant l'autonomie précoce et donc un positionnement de l'enfant comme acteur dans son environnement.

### ATELIER Alimentation / santé :

- La coopérative d'achat « Ekaliter », par Ainoa HERNANDEZ et Véronique DAÏ, membres de la coopérative
- Les jardins de l'amitié, par Laurent ESCODO, responsable de la structure

### La coopérative d'achat « Ekaliter »

Le collectif Ekaliter a ouvert le regard à la façon dont les circuits courts pouvaient être une alternative intéressante pour les familles à petits budgets ou les personnes en situation de précarité. La coopérative d'achat est constituée d'une trentaine de membres. Elle s'est constituée en association Ekaliter pendant l'année 2010.

APC est une association d'habitants du quartier Petit Bard-Pergola qui vise à promouvoir une citoyenneté active et à améliorer l'image du quartier en favorisant l'intégration du Petit Bard dans la ville de Montpellier et la région.

Pour atteindre ces objectifs, elle met en place des ateliers porteurs d'échange.

Depuis quelques années, les responsables de l'atelier cuisine et de l'atelier « sorties » s'étaient intéressés à la question de la qualité de l'alimentation. Pour cela, ils avaient essayé de rentrer en contact à plusieurs reprises avec des agriculteurs installés en biologique ou de production raisonnée de la région afin de mieux connaître les produits et de faire des achats groupés. Cette démarche n'avait pas abouti car les producteurs n'étaient pas réceptifs à la demande d'une petite association de quartier.

Quand les membres de l'APC ont appris l'existence d'un projet de coopérative d'achat, ils ont souhaité y participer. Deux membres de l'APC s'y sont impliqués.

Cette coopérative d'achat a pour objectifs de : Favoriser la consommation de fruits et légumes en diminuant les coûts d'achat, Créer un lieu de solidarité et de convivialité autour de l'alimentation et de la production, Recréer des liens entre producteurs et consommateurs, Soutenir le développement d'une agriculture locale raisonnée, familiale et de proximité, Créer un projet pilote permettant la réplique de l'initiative.

### Les jardins de l'amitié

Les jardins de l'amitié font partie du réseau des jardins de Cocagne. Le Réseau Cocagne, ce sont des exploitations maraîchères bio à vocation d'insertion sociale et professionnelle créé

à partir d'associations loi 1901 à but non lucratif. C'est près de 110 jardins en activité, 20 jardins en projet, 4000 aides-maraîchers, 20.000 familles adhérentes, 700 encadrants, 1.500 bénévoles. Tous les membres de ce réseau ont une vocation d'insertion professionnelle et d'économie solidaire. Les jardins de l'amitié ont pour objectif est de permettre aux salariés de progresser dans leur projet professionnel et de trouver un emploi à la fin de leur contrat dans l'association, via deux chantiers à vocation écologique : maraîchage biologique et entretien de l'environnement. L'association a deux pôles d'activités :

- Un pôle Jardin de Cocagne : Les jardiniers sur site (maraîchers et arboriculteurs) produisent des légumes biologiques distribués sous forme de paniers hebdomadaires aux adhérents de l'association.
- Un pôle Entretien de l'Environnement : Les jardiniers de l'environnement travaillent à des aménagements ou entretiens pour les collectivités locales.

L'atelier « Alimentation et santé » a été l'occasion de mettre en évidence les liens entre social, environnement et économie à travers la mise en place de circuits courts. Les activités de l'association Ekaliter peuvent contribuer à l'amélioration de la santé des personnes en situation de précarité en facilitant l'accès à une alimentation saine. Les personnes en précarité peuvent se définir comme des « consom'acteurs ». La présentation proposée par le chantier d'insertion des Jardins de l'Amitiés a permis de mettre en avant, au-delà d'une action dans le domaine social, une participation au développement économique et environnemental (formation de producteurs locaux bio, mise en place d'un réseau de consommateurs solidaires, entretien de l'environnement...).

### **ATELIER Logement / précarité :**

- Médiance 66, par Philippe JAOUEN, président, et Anne ROUQUIER, CESH
- Gefosat, par Sandrine BURESI, directrice, chargée du pôle énergie et précarité

### **Médiance 66**

L'association Médiance 66 est affiliée à la Fondation Agir Contre l'Exclusion. L'association Médiance 66 travaille en partenariat avec les services sociaux publics existant. A travers son pôle « Prévention et Lutte contre la Précarité énergétique et hydrique », l'association vise à favoriser l'accès et le maintien au logement : trouver la solution la plus adaptée à chaque ménage en situation de difficulté pour honorer leurs factures (mensualisation, mandat compte...), de gestion financière et/ou habitant dans des logements présentant des caractéristiques de vétusté ou d'insalubrité. Informer sur les droits aux tarifs sociaux (T.P.N., T.S.S.). Conseiller pour mieux et moins consommer (protéger l'environnement et réduire ses factures) et sensibiliser sur la sécurité liés aux usages du gaz, de l'électricité et de l'eau

### **Gefosat**

Association technique créée en 1978, Gefosat a pour but de promouvoir la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables, pour aider à mieux répondre aux enjeux environnementaux de ce siècle : gestion des ressources, lutte contre les dérèglements climatiques, respect des milieux naturels.

Avec pour thématique centrale la maîtrise de l'énergie, l'activité de Gefosat se décline en plusieurs actions :

- Conseil en maîtrise de l'énergie appliquée à l'habitat, auprès des particuliers, petites collectivités, et entreprises ;
- Actions de terrain et travaux de recherche, en matière de précarité énergétique ;
- Formations et interventions auprès de tous les publics concernés par ces enjeux ;
- Etudes techniques sur des thèmes ciblés.

L'association s'adresse :

- Aux particuliers, petites entreprises et collectivités, ayant des projets de construction ou de rénovation de leur habitation ou bâtiment.
- Aux collectivités qui souhaitent informer et sensibiliser leur population et leurs acteurs locaux aux enjeux énergétiques.
- Aux travailleurs sociaux, qui cherchent à se former et agir pour limiter la précarité énergétique.
- Aux enseignants ayant des projets d'animation autour de l'énergie.
- A toute personne désireuse de faire un geste pour la planète, en maîtrisant ses consommations d'énergie.

L'atelier « Logement et précarité énergétique » nous a fait connaître les actions des associations Médiance 66 et du GEFOSAT (Montpellier). Toutes deux proposent, en lien avec des travailleurs sociaux, des actions visant à accompagner les foyers en situation de précarité afin qu'ils limitent leurs dépenses énergétiques. Cela se traduit par la « formation » à de nouvelles pratiques au quotidien, également par le financement de travaux permettant une meilleure isolation, etc. Il s'agit également de positionner ces publics comme citoyens pouvant participer à la préservation de leur environnement. Cela soulève notamment la question de la mixité des publics s'inscrivant dans ces démarches.

65 personnes ont participé à cette journée qui nous a permis de rapprocher les acteurs du développement social et ceux du développement durable et d'illustrer, par des apports de fonds et des retours d'expériences, en quoi l'impact des interventions sociales est renforcé quand ces interventions s'inscrivent dans une démarche globale de développement durable.

Pour aller plus loin...

*Les supports des intervenants et des ressources complémentaires sur le sujet sont également mis à disposition sur le site internet du PRDS.*

